

LE CHALAND QUI PASSE



N° 24

Bulletin d'information **VOILES de LOIRE**



Mars 2024

Edito

Gilles Crespin, Président de «Voiles de Loire»

1992-2024 : 32 ans, c'est la durée d'existence de **Voiles de Loire**. Les fondateurs, cette poignée de passionnés, pensaient-ils en lançant cette initiative quelle durerait jusqu'à maintenant avec une aussi belle vigueur ? 29 associations, 41 adhérents individuels... c'est honorable !

Le cadre a changé, les objectifs d'origine aussi sans doute, mais la passion est toujours là. De la bande de copains qui voulaient faire connaître la batellerie et retrouver ce passé qui a structuré notre histoire ligérienne, on est passé à des sujets plus techniques. La passion qui se vit et s'observe au fur et à mesure que le temps s'écoule, animée sur l'eau et à terre par tous, est omniprésente, et fait rayonner le patrimoine ligérien au travers des constructions, des navigations, des rassemblements, des collectes documentaires, des événements de dimension régionale ou plus modestes....

Des moments brillants, au fil des pilotes s'étant succédés à la tête de **Voiles de Loire**, et toujours cette volonté d'aller de l'avant de progresser à l'image de nos amis de **Gens d'Louère** à la Possonnière frappés par la destruction de leur bateau emblématique passe-cheval *Chêne-Rossignol* et qui relancent une nouvelle construction... un exemple à suivre

Dans nos associations, et à **Voiles de Loire** en particulier, mener à bien nos actions demande engagement, imagination disponibilité, amitié, sérénité et respect, en évitant les écueils de la discorde. Cela paralyse nos actions, aussi intéressantes soient-elles, fait perdre du temps, gâche le plaisir d'être ensemble, que ce soit dans les navigations ou dans les instances internes. N'oublions pas que pour tous, la batellerie est un loisir même si l'engagement peut paraître professionnel.

A ce propos, revenons à 2023 année faste d'animations : en avril présence d'une flottille **Voiles de Loire** aux Ponts-de-Cé pour l'inauguration du ponton et à cette occasion encouragement pour la commune à favoriser la création d'une association de batellerie avec un projet de construction. C'est aussi le rôle de **Voiles de Loire**.

Ensuite, ce fût **Débords de Loire** où étaient présents de nombreux bateaux de Mauves à Nantes par Saint-Jean-de-Boiseau puis le gros morceau de **La Grande Remontée** entre St Jean de Boiseau et Orléans : 20 jours et 23 escales pour mener 22 bateaux et 85 bateliers au Festival d'Orléans. Un moment inoubliable de navigation (rendue difficile par le manque d'eau), de réflexion (le Parlement de Loire et les forums), festif (avec les animations repas et accueils) et auquel les associations adhérentes et non-adhérentes de **Voiles de Loire** ont montré leur engagement et leur solidarité avec la flottille. Ce superbe événement salué à l'unanimité par les collectivités, acteurs et partenaires comme une réussite des co-organisateurs **Voiles de Loire** et **La Rabouilleuse** aura une suite. Puis ce fut le **Festival d'Orléans 2024** avec 220 bateaux et les retrouvailles de 700 bateliers d'amont et d'aval qui célèbrent la Loire tous les 2 ans.

Poursuivons dans cet esprit et travaillons au programme 2024 : les fêtes locales que Voiles de Loire devraient pouvoir être notées sur le site internet dans leur totalité, une première ? La 2ème édition du rassemblement de Saumur en septembre et le projet de re-

connaissance des pratiques ligériennes au Patrimoine Culturel Immatériel français. Ce gigantesque projet lancé par la DRAC sur l'initiative de Virginie Serna va mobiliser pendant 3 ans tous les acteurs de la Loire, dont **Voiles de Loire**, partenaire avec ses associations pour 2 sujets : les savoirs de Loire autour de la propulsion traditionnelle à voile carrée et la construction fluviale.

D'autres thèmes appelleront notre attention : la reconnaissance des coques métalliques, évolution inéluctable, la taxe AOT, la simplification des démarches administratives concernant l'organisation de nos grandes manifestations, la mutualisation éventuelle de nos assurances et banques... du pain sur les planches ! mobilisons-nous et profitons bien, en ce printemps naissant, de notre belle Loire.

Roland Vuffray, adhérent suisse des premières heures de Voiles de Loire nous a quittés. Sur son Weidling, il avait ralié la Suisse à la Bretagne par le Rhin et les canaux et avait rejoint les Voiles de Loire lors du voyage vers Brest 92. 35 jours de navigation, 2650 km, 281 écluses, seul sur son Weidling *Niddle* ! A son initiative, bateaux de Loire et du Léman s'étaient régulièrement retrouvés pour des navigations mémorables sur l'Aarh, le Danube et, bien-sûr, la Loire. Adieu Rolland, la barque du passeur est sûrement à fond plat !



Roland Vuffray posant avec un gournas de la Loire.

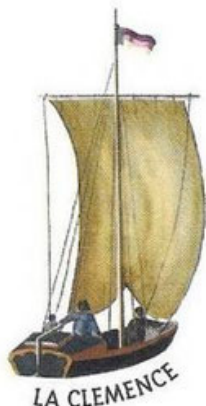
Association

Les bateliers du Ridellois

la Chapelle-aux-Naux (37)

L'association a été créée en 2002, son principal objectif est la restauration du patrimoine fluvial dont la batellerie fait partie au même titre que le paysage.

A son actif, la construction de *la Clémence I*, une toue cabanée semblable à celles qui fréquentaient jadis le port. Les bateliers ont mis en œuvre leur propre savoir-faire pour réaliser la cabane, et le gréement.



Un futreau a été également construit par les bateliers. Il a été baptisé *Balbuszard*, une des espèces de rapaces communs des bords de Loire.

La Clémence I a tiré sa révérence et pris sa retraite sur le port. Que de beaux souvenirs à son bord. Elle en aura enchanté plus d'un lors des Fêtes en juillet, des Soirées «Loire Nature» ou encore en promenades organisées. *La Clémence II* est rentré dans le port de La Chapelle aux Naux, en 2021, sa coque est en aluminium et bois.

Depuis mai 2023, la Commune a doté *la Clémence II* d'une passerelle permettant de recevoir des personnes à mobilité réduite. Les balades sur la Loire ayant un grand succès, cela permet d'ouvrir à un plus large public.

La construction d'une allège de Loire est en prévision.



La voile «à ventières»

par Denis Le Vraux Association Ellébore

On est fait comme tout le monde

Mais on n'a ressemblé à personne...

Jacques Robin dit « Vent d'Travers »

François Beaudouin émettait l'hypothèse que la voile carrée était la première forme de voile apparue dans le monde. A l'appui de sa pensée un petit schéma d'un homme, debout dans son bateau, tenant un tissu entre ses bras. Il classifiait aussi les voiles carrées en deux types :

- les voiles carrées « en T » avec vergue et mât central
- les voiles carrées « en V » avec deux perches latérales

Si les voiles « en T » sont bien connues en Loire, il a existé anciennement des voiles « en V » : les voiles « à ventières ». Ce type de gréement, très simple et amovible, sans doute très ancien, a été utilisé jusque récemment par les pêcheurs qui devaient libérer de la place dans le bateau pour manier leurs filets. Les «ventières» sont des perches de châtaignier longues d'environ 5m qui peuvent être fourchues à leur extrémité supérieure. La voile utilisée, cousue généralement par le pêcheur lui-même, est faite dans un tissu de coton assez léger. Quelques témoignages nous permettent d'envisager la réintroduction de ce type de voile carrée.



Maurice et René Perraud. Voile à ventières devant l'abbaye de St-Florent-le-Vieil. Cl. DLV/Ellébore, 1998.



3 pêcheurs reviennent de pêche, leur filet est déposé sur une civière. La voile à ventières est encore en place. Toile peinte de la chapelle de la Bridonnière réalisée par Yves Baillegeau vers 1923.

La voile «à ventières»

Entretien avec Maurice Perraud *pêcheur professionnel*

Maurice Perraud est né en 1933, il avait 85 ans au moment de l'entrevue réalisée chez lui, à la Meilleraie de Varades (44).

Les « ventières »

«Pendant la guerre il n'y avait plus d'essence, on avait des bons. Avec ces bons, on allait chercher cinq litres d'essence et puis c'était tout de suite avalé. Alors après, c'était ou la rame ou la perche, la perche, sur les rives pour remonter ou la rame pour tendre des filets coulant au milieu de la Loire. Ou alors, avec un petit peu de chance quand il faisait du vent, on levait la voile.

La manoeuvre

La voile à l'époque était tenue par deux perches de chaque côté du bateau qu'on appelait des « ventières », des perches de 5 mètres de hauteur en châtaignier, grosses comme un bon gras de bras. Et puis, en côté dans le bord du bateau, la perche était passée dans ce qu'on appelle des « étrous ». Les perches étaient rabattues dans le fond du bateau et quand il faisait du vent, à deux hommes - parce qu'il fallait toujours être au minimum deux pour aller à la pêche - chacun relevait sa ventière qu'était passée dans l'étrou. La voile était roulée et quand les ventières étaient en haut, on déroulait la voile et puis les ventières tenaient toutes seules avec le vent.

Les cordages

De chaque côté, avant de les monter, on avait un cordage qu'on appelait des « marnes » et qui étaient tenues à l'arrière. En bas de la voile il y avait aussi un cordage à chaque coin qu'on appelait les « écoutes ».

Pêcher au filet avec des ventières

Comme on mettait le filet du côté tribord du bateau, quand on voulait pêcher, on enlevait la ventière de l'étrou qu'était devant et puis, on la mettait de l'autre côté avec la voile qu'était « roulée ». Et puis, ça dégagait le banc pour le gars qu'était à la rame. Parce que pour mettre le filet dans l'eau, pour « l'éparer », le gars était à la rame devant. Quand la coulée était faite, si il faisait du vent et qu'on voulait remonter, on reprenait la ventière pour la repasser dans l'étrou et puis on déroulait de nouveau la voile.»

Propos recueillis en mars 2018
par Denis Le Vraux/Ellébore.



Maurice et René Perraud mettant en place la voile qui était couchée dans le bateau pendant la pêche. Cl. D. Le Vraux/Ellébore, 1998.



Les ventières sont maintenues par une estrope de corde ou d'osier, «l'étrou». Cl. D. Le Vraux/Ellébore, 1998.

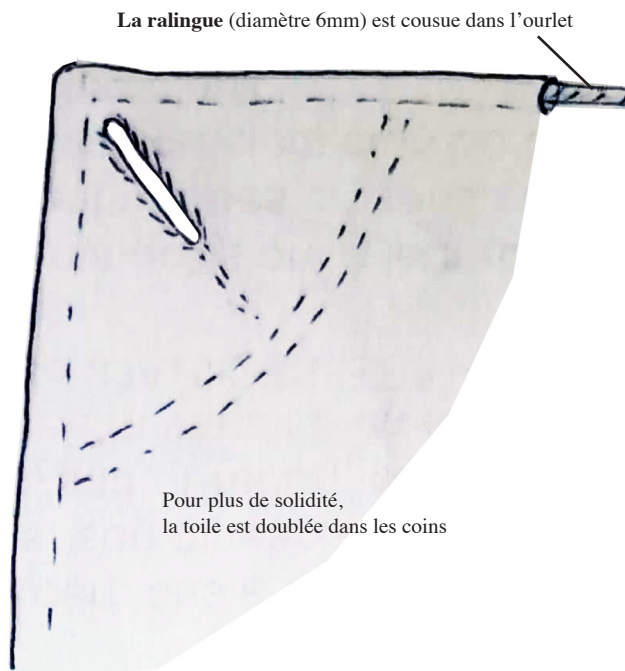


La plate des Perraud dans le port de la Meilleraie de Varades. Les ventières sont en place, la voile est «rolée». Cl. D. Le Vraux/Ellébore, 1998.

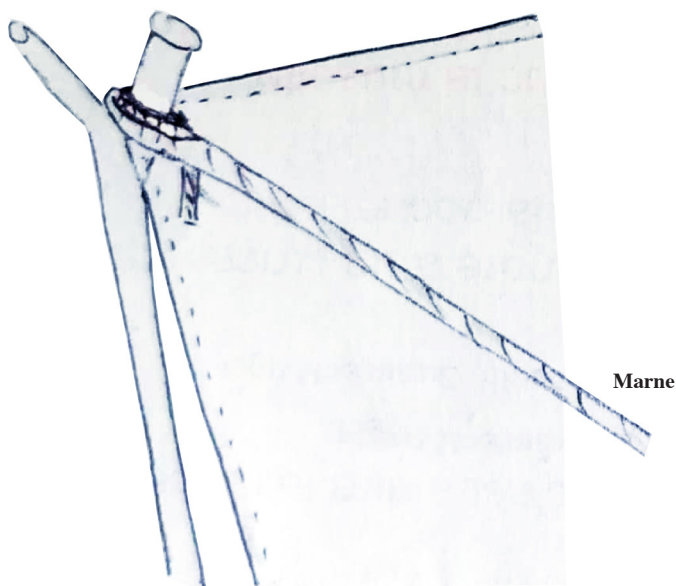
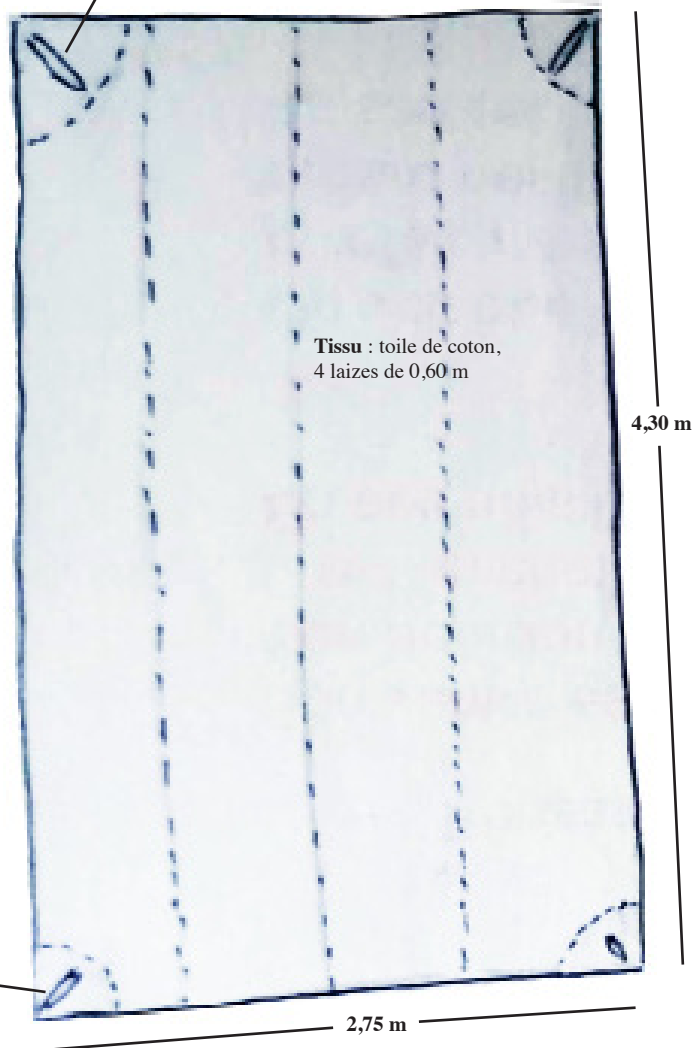
Fabriquer une voile «à ventières»

Relevé de la voile des frères Perraud, pêcheurs professionnels à la Meilleraie de Varades.

D. Le Vraux 1998.



Oeillet du haut : 8 cm, pour passer la ventière



Ventière, perche de châtaigner fourchue.
Longueur 5 m.

La voile à ventières est un type de voile carrée à part entière, les détails de sa fabrication en attestent. Constituée de plusieurs laizes, elle possède des renforts dans les coins et un ralingage «en ourlet». Il était même possible de prendre un ris pour diminuer la toile en cas de fort vent. Pour cela, on repliait la voile sur elle même en haut et on la ligaturait autour d'un bouchon, pour ne pas qu'elle se déchire sous l'effort.

Conclusion :

La voile carrée s'est maintenue enLoire jusqu'à la fin de la guerre 1939-1945, à la faveur du manque de carburant. Que ce soit sur les chalands ou les bateaux de travail (plates, toves de barrage...) les anciennes voiles remisées ont repris du service. Dans ce contexte, les frères Perraud ont pu continuer leur activité de pêche au filet coulant grâce «aux ventières».

Bibliographie :

François Beaudouin Bateaux des fleuves de France. Ed. de l'Esttran. Douarnenez 1985
François Beaudouin, Bateaux des côtes de France. Ed. Des 4 Seigneurs, 1975